

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1795>



Le SNETAP en congrès

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : lundi 30 juin 2014

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le Congrès du SNETAP-FSU s'est réuni du 9 au 12 avril 2014 au lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole d'Arras dans le Pas-de-Calais. Réunissant près de 200 délégués, ce congrès a été convivial, autant que sérieux et studieux.

Le bilan de l'année du Gouvernement socialiste y a été sans appel. Le SNETAP avait été le premier à accueillir favorablement l'annonce par Stéphane Le Foll, lors de sa nomination en tant que Ministre de l'Agriculture en mai 2012, d'un projet de « loi d'avenir pour l'agriculture » censé « faire de l'agroécologie une force pour la France ».

Mais depuis, le projet de loi présenté, et en particulier son volet enseignement agricole (technique et supérieur), est à ce stade à des lieues des ambitions que l'on aurait pu attendre.

Le Congrès du SNETAP-FSU a consacré une partie importante de ses travaux à cette question, en lien avec les mandats de la FSU qui, lors de son Congrès de Poitiers en février 2013, avait clairement revendiqué, dans le cadre d'une véritable transition écologique, une orientation vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, tournant le dos au modèle productiviste qui a prévalu depuis l'après-guerre.

Dans le même temps, l'enseignement agricole public, qui devrait pourtant être le moteur de cette dynamique, se voit toujours aussi maltraité, notamment d'un point de vue budgétaire.

Ainsi, l'enseignement privé se voit-il toujours privilégié, et l'enseignement public obligé de refuser des élèves faute de moyens pour les accueillir.

Interpellé depuis des mois par le SNETAP-FSU sur cette question, le Ministre de l'agriculture fait la sourde oreille. C'est pourquoi, le congrès a pris la décision de tenir le prochain conseil national du SNETAP au Mans, sur les terres du Ministre et d'y organiser une manifestation nationale, destinée à attirer l'attention sur les difficultés de fonctionnement de l'enseignement agricole public.

Valls dans le collimateur

Plus généralement, sur le traitement de la Fonction Publique, le bilan n'est pas plus glorieux : la première phase du plan de résorption de la précarité, dans l'enseignement agricole public, a été particulièrement catastrophique et la mise en oeuvre de la priorité à l'éducation dans le budget de l'enseignement agricole décevante.

Notre congrès s'est ouvert au lendemain du discours de politique générale du nouveau premier Ministre (Manuel Valls) au cours duquel celui-ci a confirmé le maintien du gel du point d'indice des fonctionnaires et déclaré que « l'État et ses agents prendront la plus grande part à l'effort de réduction des dépenses publiques ».

C'est ce qui a conduit notre congrès à appeler explicitement à la grève le 15 mai 2014. Depuis, les annonces de Marylise Lebranchu, censées répondre à cette mobilisation, montrent que le gouvernement n'a pas pris la mesure du mécontentement des fonctionnaires.

En effet, accorder une apparente revalorisation de quelques euros mensuels à moins de la moitié des fonctionnaires, qui plus est en prélevant sur les cotisations sociales, n'est pas à la mesure de la perte de pouvoir d'achat subie par tous depuis 4 ans maintenant.

Le Congrès a également remis en cause les réformes pédagogiques mises en place par la droite, et en particulier la

réforme de la voie professionnelle (bac pro en 3 ans généralisé, abandon du BEPA), réforme unanimement condamnée aujourd'hui au regard de son bilan désastreux.

Unité dans l'agriculture

Dans la suite de ses congrès précédents et des mandats qu'il a défendus dans les derniers congrès de la FSU, le SNETAP a réaffirmé sa volonté d'agir pour une réunification syndicale, autour d'un syndicalisme revendicatif et sans compromis.

Le congrès a ainsi validé l'idée d'une coordination permanente avec la CGT au sein du Ministère de l'agriculture, afin de dépasser l'unité d'action de circonstance, au profit d'un travail sur le plus long terme et de l'élaboration d'une plate-forme revendicative commune.

Depuis 2011, nos statuts ont porté à 3 ans l'intervalle entre 2 congrès (contre 2 auparavant). Mais en contrepartie, nous y avons inscrit le principe de journées d'études durant ce mandat.

Le congrès d'Arras a défini le thème des prochaines journées d'études : 2015 verra l'anniversaire des 50 ans du SNETAP (fondé en juin 1965). À cette occasion, nos journées d'études seront consacrées à une réflexion sur le « développement d'un syndicalisme rassemblé et combatif ». Ĩ

Jean-Marie LE BOITEUX,
Secrétaire Général.